

MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



N° Délibération  
D862025

Nombre de membres en

Exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0

Date de la convocation :  
28/11/2025

Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

Séance du 05 décembre 2025

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 28 novembre 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,  
Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE  
Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine –  
M. MONTERRAT Franck – M. DEVEYLE Alain – M. RIGAUD Denis –  
M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence  
Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien  
– M. BERRY David – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. CHEVRET Pascal a donné pouvoir à Mme RAVAT  
Ginette, M. ALBENQUE Christophe a donné pouvoir à Mme BOIVIN Nadine,  
Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme BONNAT  
Laura a donné pouvoir à M. BERRY David.

Absent : M. NILLON Christophe

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

**Bornage et Actes administratifs**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé plusieurs devis pour la réalisation de bornages et d'actes administratifs pour un montant total de 3 388.50 € HT soit 4 066.20 € TTC auprès d'Axis Conseils Rhône-Alpes.

**Travaux de voirie**

Dans le cadre du marché à bons de commande, monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé plusieurs devis pour la réalisation de trottoir en sable, Rue du Paget, Impasse des Eglantines, Route de Mons, Impasse des Primevères, Impasse des Violettes et pour le reprofilage et la réfection du chemin et de l'impasse des Maumes pour un montant total de 59 435.10 € HT soit 71 322.12 € TTC auprès de l'entreprise DE GATA.

**Projecteur façade Mairie**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de projecteur sur la façade de la mairie pour un montant de 3 499.10 € HT soit 4 198.92 € TTC auprès de la société LEBLANC Illuminations.

**Végétaux**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'arbres pour un montant de 787.50 € HT soit 866.25 € TTC auprès des Pépinières SOUPE.

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20251205-D862025-DE  
Date de réception préfecture : 10/12/2025

**Photovoltaïque – Salle Limorin**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la Salle Limorin pour un montant de 56 177.00 € HT soit 67 412.40 € TTC auprès de la Société Maconnaise d'Entreprise Electrique.

**Travaux électriques – Bâtiments communaux**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'installation d'une sirène extérieure au bâtiment technique et l'installation d'une prise extérieure renforcée pour un montant de 882.87 € HT soit 1 059.44 € TTC auprès de la Société ARELEC.

**Sapin**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'un sapin artificiel pour un montant de 1 156.00 € HT soit 1 387.20 € TTC auprès de la Société BLACHERE.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 09 décembre 2025



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX